

# Fiche de procédure

Informations de base	
COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement	Procédure terminée
Droits de l'Union pour mettre en œuvre et faire appliquer l'accord sur le retrait du Royaume-Uni et l'accord de commerce et de coopération UE/Royaume-Uni	
Sujet 6.20.03 Accords et relations commerciales et économiques bilatérales 6.40 Relations avec les pays tiers	
Zone géographique Royaume-Uni	
Priorités législatives <a href="#">Déclaration commune 2022</a>	

Informations techniques	
Référence de procédure	2022/0068(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Législation
Instrument législatif	Règlement
Base juridique	Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 100-p2; Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 091; Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 189; Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 207; Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 188-p2; Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 173-p3; Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 188 -a1; Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 043; Règlement du Parlement EP 58
Consultation obligatoire d'autres institutions	<a href="#">Comité économique et social européen</a> <a href="#">Comité européen des régions</a>
Étape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	CJ41/9/09543